



S.m.a Self - défense

Creps de Reims

ADHÉSION SAISON SPORTIVE 2026 - 2027

Cours adultes et adolescents : Le jeudi de 19H15 à 21H15

INSCRIPTION / RÉ-INSCRIPTION

- ✓ 1 certificat médical d'aptitude à la pratique des sports de combat (pour les ré-inscriptions le certificat médical est valable 3 ans)
- ✓ 1 photo d'identité si nouvelle inscription
- ✓ 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- ✓ règlement de la cotisation annuelle
 - <16 ans = 170 € / année sportive
 - >16 ans = 190 € / année sportive

*Règlement par chèque à l'ordre de [SELF-DÉFENSE SMA REIMS](#)

TENUE / PROTECTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ tenue SMA conforme (polo ou tee-shirt SMA, pantalon noir)
- ✓ gants de boxe 14 onze
- ✓ gants de combat libre haute densité
- ✓ protège-tibias, coquille de protection pelvienne, protège-dents

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR SMA

- ✓ tenue SMA conforme impérative (chaussures interdites)
- ✓ chaque licencié est tenu d'arriver ¼ d'heure avant le début du cours
- ✓ interdiction de fumer dans l'enceinte du dojo (Loi Evin n° 91-32)
- ✓ le licencié s'engage à adopter un comportement digne lors des cours comme au civil. Tout comportement inadapté est passible d'exclusion définitive.